



**BULLETIN
MUNICIPAL
N°19
DÉCEMBRE 2015**

ACTION DE PRÉVENTION EN ZONE 30

Pour faire suite au passage en zone 30 sur l'ensemble des voies communales, des actions de prévention ont été effectuées afin de sensibiliser les usagers. De manière générale, les administrés respectent la limitation à 30. En revanche de nombreux usagers transitant par le cœur de la commune se trouvent en vitesse excessive avec des comportements parfois dangereux.

En conséquence, malgré la **prévention qui reste notre priorité**, plusieurs contrevenants ont été verbalisés afin que la règle de la zone 30 soit respectée.

Il en est de même pour le **respect des sens interdits notamment celui de la rue Pierre de Coubertin**. La prévention reste aussi une priorité mais il faut savoir fixer des limites et faire respecter la règle ainsi plusieurs automobilistes ont été verbalisés sur ce tronçon. Il est bon de rappeler que l'amende encourue est de 135 € assortie d'une perte de 4 points sur le permis.

Rappelons que la partie sud de la rue de l'Église et la rue de Parthenay sur sa plus grande partie sont à double sens. Seule la sortie sur la rue Nationale, particulièrement dangereuse, est interdite.

Malgré la présence de deux panneaux marquant clairement le début de l'interdiction et de deux « circulations à double sens » présents depuis au moins 5 ans (mais que personne ne semble voir) de nombreux automobilistes pensent rouler dans une portion à sens unique. Peut être l'effet de la présignalisation « sens interdit à 150 m »... Attention donc à bien respecter la limitation de vitesse dans cette rue.

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Cet automne lorsque les feuilles d'arbres sont tombées, nous avons pu constater de nombreux nids de frelons asiatiques sur le territoire communal : 7 au total dont 3 en zone de lotissement à faible hauteur présentant un danger pour les riverains.

- Rue du Château (2 nids) un sur le domaine public et un sur le domaine privé
- Rue de la Petite Jarne - domaine public
- Rue de Châtelailon - domaine privé
- Chemin des Hibiscus - domaine privé
- Impasse des Violettes - domaine privé
- Rue de L' Otus - domaine public

Ils ont tous été traités.

NUISANCES DIURNES LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Quelques plaintes nous sont parvenues en mairie concernant l'usage excessif de bétonnières, tondeuses, tronçonneuses ou autres matériels bruyants, les dimanches et jours fériés sans discontinuité.

Nous vous demandons de faire preuve de civisme et de tolérance pour permettre les petits travaux de jardinage ou bricolage entre 10h et 12h les dimanches et jours fériés.

Cette démarche est importante car si elle n'est pas respectée, elle entraîne bien souvent des conflits de voisinage.



02

Civisme

Action prévention • Frelons Asiatiques
Nuisances diurnes



03

Éditorial



04

Actualités municipales

PEL • Festivités • La Chaudière • COP 21 • La Poste
Toiture • Voyage CCAS • Parking complexe sportif



10

Informations

TAFTA • Au fil de la Vie • Nouvelle Mairie
Festival d'Automne



13

Vie Associative

AJPE • Tract en Scène • Foot • Tennis • Les Guiboles
Badminton • SHA • Comité des Fêtes



16

Histoire

• Rapport sur La Jarne

• Agenda

Directeur de la publication :
Vincent COPPOLANI
Rédactrice en chef :
Geneviève SAVIN MOLLARD
Mairie de la Jarne :
BP n°1 rue de l'Église
17220 LA JARNE
mairie.lj@orange.fr
05 46 56 63 64
Dépôt légal : en cours
Crédits photos :
Mairie de La Jarne ;
Photo de couverture :
Marine Nouhaud
Festival d'Automne
(voir page 12)

Conception : RCE
Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu
de forêts gérées durablement
PEFC 10-32-3010
dans le respect de
la charte Imprim'vert.

Pour parution
d'un publiereportage
contacter :
RCE 05 46 44 74 41



Chères Jarnaises, chers Jarnais



ÉDITORIAL

Vincent
COPPOLANI

Pour la deuxième année consécutive, nous avons pu nous retrouver lors des rencontres de secteurs organisées à l'automne selon les zones géographiques et un calendrier qui ont fait leurs preuves l'an passé et qui ont encore donné toute satisfaction. Ouverts à tous, ces moments sont l'occasion d'échanges libres et fructueux entre la population et les élus. Ils permettent de faire passer des informations sur les actions fortes en cours et de recueillir les avis, sentiments et suggestions des administrés pour celles à venir, dans le but de répondre au plus près aux attentes (dans la mesure du possible).

Ainsi furent rappelés ou présentés : la mise en place de la mutuelle communale de santé et le PROJET ÉDUCATIF LOCAL de notre commune (dont vous pourrez découvrir le principal dans ce bulletin) en lien avec trois communes partenaires puisque nous avançons progressivement mais sûrement vers une intercommunalité et la mutualisation d'une partie des moyens pour l'enfance et la jeunesse avec Angoulins, Saint-Vivien et Thairé.

L'aménagement des voiries suite à la mise en place de la zone trente dans la plus grande partie du village en août a constitué le plus gros des échanges, il se fera donc tout au long de l'année. Nous avons bien entendu toutes les problématiques évoquées tant sur le stationnement que la circulation dans le village. Pour le stationnement, les réponses seront étudiées rue par rue en concertation directe avec les riverains. La circulation dans le village sera étudiée un peu plus tard lorsque nous aurons du recul sur les effets produits par les aménagements du rond point au carrefour des départementales 939 et 111 qui devrait être réalisés dans un an environ.

Un point a été systématiquement évoqué quels que soient les secteurs réunis : les chicanes de la rue de Châtelailлон. Le mécontentement général relatif à ce dispositif va nous amener à le reprendre. Vues les sommes investies par la commune, revenir en arrière pour réaménager le système ralentisseur et remettre encore plusieurs milliers d'euros ne me réjouit guère mais les plaintes sont trop nombreuses et trop unanimes pour laisser les choses en l'état. Ce sera donc une tâche inscrite à l'agenda 2016.

Début décembre ont eu lieu les élections régionales, je me félicite d'une bonne participation jarnaise à ce scrutin (60% au second tour) d'autant plus quand on sait l'importance du lien entre les collectivités locales, commune et région.

Réussir le passage à une grande région de douze départements, la plus grande de France par la superficie et la troisième (en quasi égalité dans une groupe de cinq) pour sa population et son PIB est un challenge qui prendra un mandat complet et il sera difficile de ne pas rester une petite commune anonyme dans une ensemble qui en comprend plus de 4500. C'est pourquoi la relation avec les conseillers régionaux du territoire s'avère particulièrement importante. Je les félicite pour leur élection ainsi que le nouveau président à qui je souhaite bon courage pour la tâche qui l'attend. Pour le connaître un peu, je sais qu'il n'en manquera pas.

Enfin il n'est bien évidemment pas possible de terminer cet éditorial sans vous souhaiter le meilleur pour les fêtes de fin d'année. Mais la période reste trouble. Même si plus d'un mois s'est maintenant écoulé depuis les ignobles attentats de novembre, ceux-ci pèsent encore sur nos vies et nos esprits et à l'heure des réjouissements, plane encore le voile noir de ces tragiques événements. La France entière, en particulier ses élus, se doit de tourner ses pensées vers les victimes et d'exprimer toute sa compassion pour leurs familles. Néanmoins, le devoir de mémoire accompli, nous devons persévérer dans nos activités. Poursuivre notre vie, affirmer nos valeurs et notre mode de vie est la seule façon de proclamer notre résistance et notre refus du totalitarisme extrémiste qui nous a déclaré la guerre. Sous ce sombre éclairage, ces fêtes ne doivent en être que plus éclatantes, plus brillantes, plus joyeuses. Profitez de votre famille, profitez de vos amis, profitez de la vie. Et que l'an prochain soit pour toutes et tous une année de calme, de bonheur et de paix retrouvée.



Comme chaque mois de Janvier, je vous invite à partager la galette et le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux le mercredi 13 janvier à 19h à la salle Mélusine. A toutes et à tous, Joyeuses Fêtes de Noël et Bonne Année.

PEL Projet Éducatif Local

La Jarne vient de déposer son Projet Educatif Local (PEL) pour les années 2016 à 2018.

Mais qu'est-ce qu'un PEL ? Il s'agit d'un document qui expose les orientations que la commune souhaite donner à sa politique en faveur des enfants et jeunes de 0 à 24 ans qui représentent à ce jour 28% de notre population.

Comment a t'il été préparé ? Il est le fruit d'un travail collaboratif, piloté par la commission Enfance-Jeunesse qui s'est appuyée sur :

- un diagnostic réalisé en 2012 par un cabinet d'étude (ID&ES),
- les échanges avec les différents acteurs locaux et partenaires,
- les échanges et diagnostics réalisés avec les communes d'Angoulins, Saint-Vivien et Thairé avec lesquelles nous avons déjà développé un partenariat fort en matière de politique enfance-jeunesse, afin de fixer ces grandes orientations.

Concrètement, à quoi sert-il ? Il offre d'une part un cadre au développement de la politique enfance-jeunesse et sert ainsi de référence à l'ensemble des acteurs (en premier lieu vous, habitants de la commune, parents, familles, voisins, mais aussi les élus, associations et partenaires). Il permet également de pouvoir prétendre aux subventions et prises en charge que propose la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en matière d'actions à destination des enfants et jeunes de la commune.

Quelles sont ses orientations ?

Développer
la cohésion
et l'entraide

Encourager la
connaissance
et la
reconnaissance
de l'autre

Développer
la conscience
citoyenne

S'approprier
l'espace et le
préserver

Favoriser
la pratique
du sport

Diversifier les
offres d'accueil
petite enfance
et jeunesse

Favoriser
l'accès et la
pratique
de la culture

Il s'agira dans les 3 années à venir de les décliner à travers des actions concrètes : développer les animations de vie locale, favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap et les liens intergénérationnels, créer une commission des jeunes ; rénover et développer les aires de jeux, mettre en places des actions de sensibilisation à la gestion des déchets ; développer et mutualiser l'utilisation des structures sportives ; favoriser l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) ; relayer les offres de loisirs culturels de la CdA,...

Avec quels moyens ? La politique enfance-jeunesse représente le 2^e budget de la commune. Le PEL prévoit de le rendre plus efficace. D'une part en professionnalisant l'application de cette politique entre autres avec la création d'un poste de coordinateur enfance-jeunesse. D'autre part, en mutualisant, à l'échelle locale mais aussi avec l'ensemble des communes partenaires et voisines.

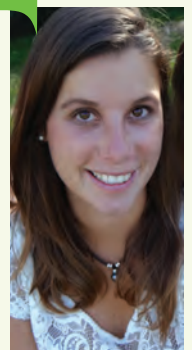
L'intégralité du document sera bientôt en ligne sur notre site.

OUVERTURE LOCAL JEUNES le samedi 16 janvier à partir de 14h

La municipalité a souhaité gérer directement l'animation de son local jeunes et ce sera bientôt chose faite. Nous invitons les 11-24 ans à venir y rencontrer Alison à partir de 14h pour connaître les modalités d'accès et pour faire part de leurs attentes, leurs envies, leurs projets. Vous serez partie prenante de la nouvelle organisation de ce local, à commencer par son aménagement !

BIENVENUE À ALISON

Alison SALOMON vient de rejoindre l'équipe municipale en tant que coordinatrice de la politique enfance-jeunesse « mais pas que ! » puisque qu'elle sera également l'animatrice du local jeunes.



FESTIVITÉS,

Les enfants de la commune

Les enfants de la commune ont eu l'occasion de fêter l'arrivée des vacances de fin d'année.

A chaque jour son programme : le lundi 14 décembre, goûter et spectacle pour le RAM tandis que les CE2, CM1 et CM2 participaient à un grand jeu sur le thème de Noël dans le cadre des TAP. Le mardi 15, le traditionnel spectacle financé par l'AJPE pour tous les élèves des écoles maternelle et élémentaire puis le déjeuner de Noël confectionné par nos cuisinières ! Le mercredi, c'est le centre de Loisirs la Farandrôle qui a pris le relais avec un après-midi à thème et enfin le jeudi, les enfants des écoles ont pu partager un goûter avec leurs enseignants, les ATSEM, le personnel du restaurant scolaires et... le Père Noël. Nous en profitons pour remercier l'AJPE qui comme chaque année permet à tous les enfants scolarisés sur la commune de profiter de ce moment magique et convivial qu'est le spectacle de fin d'année.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

PARENTS D'ÉLÈVES

Chers parents, retenez l'adresse

lesparentsdeleves.lajarne@yahoo.fr

Plus qu'une simple adresse mail c'est le meilleur moyen de faire part de vos questions, remarques, ... lors des conseils des écoles maternelle et élémentaire qui réunissent les enseignants, des représentants de la commune et les parents d'élèves que vous avez élus et qui sont à ce titre vos représentants.

PUBLIREPORTAGE

E.L.A.

ÉLECTRO-LIGHT-ANTENNE

Installé depuis plus de 20 ans sur la Jarne, **Jean-Marie BOUYER** saura vous guider pour choisir l'équipement électro-ménager le plus adapté à vos besoins, avec les conseils les plus pertinents et vous donner entière satisfaction à l'usage.

40 années d'expérience professionnelle pour la vente et le dépannage en TV, électro-ménager, antenne terrestre et satellite, la mise en conformité et le dépannage en électricité générale.

Pour vos événements, pensez à faire appel à Jean-Marie pour la location et prestation de matériels d'éclairage, particuliers, professionnels, collectivités, associations.... ■

Conseils et expérience



48 rue Nationale
La Jarne
05 46 56 70 89

AIRE DE JEUX

Les services techniques viennent de procéder au nettoyage d'hiver de l'aire de jeux de la place de la Liberté.

Vous n'êtes certainement pas sans avoir remarqué que la cabane qui s'y trouvait a « disparu » quelques temps. C'est le temps qu'il a fallu aux services municipaux pour la remettre en état suite à des dégradations importantes.

Nous regrettons ces actes d'incivilité et nous rappelons à chacun que ces dégradations pénalisent en priorité vos enfants.

Nous vous remercions de veiller à garder cet espace propre, notamment en jetant les bouteilles en verre et autres déchets dans les poubelles et en ramassant les déjections de vos animaux.



BONNE ROUTE CATHERINE



Catherine part goûter aux joies de la retraite et aura maintenant tout le loisir de profiter pleinement de sa famille. Nous lui souhaitons une belle continuation et la remercions pour toutes ces années de bons et loyaux services.

LA CHAUDIÈRE, la Mairie est chauffée...

ACTUALITÉS MUNICIPALES

*

- 20 % de moins en consommation d'énergie
- 20 % de moins d'émission de gaz à effet de serre
- 20 % d'énergie renouvelable

Nous vous l'avions annoncé dans les numéros précédents, c'est enfin chose faite, les bâtiments communaux du centre bourg sont chauffés par une nouvelle chaudière bois.

D'une puissance de 56 kW elle alimente le réseau de chaleur desservant la nouvelle mairie, l'ancienne et les services techniques. Trois voies séparées permettent de chauffer de manière différenciée ces locaux et de les programmer en fonction des heures de présence du personnel.

Des contrôles de température de l'eau au départ et à l'arrivée de chaque réseau, des sondes de température dans chaque bâtiment et une extérieure permettent une régulation efficace du chauffage dans chaque secteur, une commande par Internet permet à distance et à tout moment d'intervenir : déclencher ou arrêter le chauffage comme modifier les consignes de température de chaque zone.

Son carburant : des granulés bois stockés dans une réserve aménagée dans les locaux des services techniques juste à côté du local chaudière. D'une capacité de 5 tonnes cette réserve est alimentée par des granulés en vrac injectés directement du camion de livraison par un système de tuyaux.

Une vis sans fin traversant le mur permet le transfert des granulés de la réserve vers la chaudière.

Certes la combustion du bois émet du CO₂ mais en poussant, les arbres le refixent très vite, il s'agit donc d'un cycle court du carbone et ce mode de chauffage fait partie des énergies renouvelables.

La commune poursuit ainsi les objectifs affichés (20-20-20)* de sa politique énergétique et de développement durable.

Éric VILLETTE
1^{er} Adjoint



PARKING COMPLEXE SPORTIF



Dans la continuité des accès au complexe sportif réalisés en début d'année, le parking extérieur, tant attendu, est en cours d'achèvement. Une subvention de 40 % du Conseil Départemental sur le produit des amendes de police, nous a permis de réaliser le revêtement en enrobé sur la totalité de la surface et les

aménagements nécessaires. Une fois le marquage mis en place, environ soixante places (dont deux pour les personnes handicapées) seront disponibles.

Nous en profitons également pour mettre en place un cheminement piéton et Personnes à Mobilité Réduite pour être en conformité avec les nouvelles normes d'accessibilité.

Le confort apporté aux utilisateurs du complexe sportif nous laisse espérer qu'il ne passe pas inaperçu.

André RIETH
5^e Adjoint



11 NOVEMBRE

De nombreux administrés sont venus se rassembler autour du monument aux morts pour assister à la cérémonie du 11 novembre, présidée par monsieur Roger Besse et monsieur le Maire Vincent Coppolani. Comme chacun sait, le devoir de mémoire, de respect envers nos anciens combattants doit impérativement se perpétuer, afin de donner à notre jeunesse, une véritable identité de citoyen Français dans l'attachement à nos valeurs :

« Liberté, Egalité, Fraternité ».

Geneviève SAVIN MOLLARD
4^e Adjointe

COP 21, Transition énergétique

La Cop 21 a rassemblé les Chefs d'État du Monde à Paris. Le but de cette conférence est d'aboutir à un accord international pour maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2° C.

Après les maigres résultats des conférences de Kyoto en 1997 et de Copenhague en 2009, il y a en effet urgence à parvenir à un réel engagement des pays des cinq continents pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, responsables de l'augmentation de la température terrestre.

Si rien n'est fait pour réduire l'impact des activités humaines sur le climat, des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les tempêtes se multiplieront aux quatre coins du globe et leur violence se verra décuplée. Aujourd'hui, les conséquences du réchauffement sont déjà visibles dans certains

pays du globe qui sont à la fois les plus vulnérables, et les premiers à subir. En effet, le niveau de la mer est déjà monté de 20 cm. En 2010, notre région a été victime de Xynthia et nous avons tous mesuré les impacts matériels et psychologiques de ces tempêtes qui sont la résultante du réchauffement climatique. Nombreux experts affirment aujourd'hui que l'activité humaine est à l'origine de ces désordres.

En effet, le niveau de la mer est déjà monté de 20 cm. En 2010, notre région a été victime de Xynthia et nous avons tous mesuré les impacts matériels et psychologiques de ces tempêtes qui sont la résultante du réchauffement climatique. Nombreux experts affirment aujourd'hui que l'activité humaine est à l'origine de ces désordres.

La commune de la Jarne s'inscrit pleinement dans cet objectif,

**Comment pouvons-nous agir collectivement ou individuellement ?
Quelles actions pour notre village ?**

1. Par le changement de nos comportements et de notre rapport à l'énergie sous toutes ses formes.

Vous avez été nombreux lors des réunions publiques à nous faire part de votre satisfaction quant à l'extinction nocturne de l'éclairage public de notre village.

2. En agissant sur nos constructions et ainsi limiter nos consommations d'Énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre et consommer des énergies renouvelables.

Avec la rénovation de sa toiture et de l'isolation thermique, la mairie est désormais équipée d'une chaudière au bois (voir article page 6).

Les installations du complexe sportif ont également fait l'objet d'une attention



avec l'isolation thermique des combles et l'installation d'une chaudière haute performance pour le chauffage et l'eau chaude.

Pour les particuliers, nous rappelons que la Communauté d'Agglomération met à disposition du conseil technique dans ce domaine.

3. Par le changement de nos comportements et de notre rapport à la biodiversité : l'agriculture intensive et l'utilisation abusive des insecticides, herbicides, fongicides participent aussi à la dégradation de notre environnement vital.

Par ailleurs, à partir du 1^{er} janvier 2022, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites. Cette disposition vise de nombreux jardiniers qui possèdent un potager.

La protection de la nature est donc l'affaire de tous au quotidien et sans plus attendre pour préserver une qualité de vie de nos enfants.

Dans un souci d'exemplarité, la municipalité s'est lancée dans la démarche en contractant avec l'association des brigades vertes pour réaliser entre autres du désherbage manuel, conciliant ainsi la démarche environnementale à une action sociale en faveur de l'insertion.

Nous vous invitons aussi, à participer à cet élan citoyen en substituant par exemple, les produits phytosanitaires, par des désherbeurs thermiques et les classiques débroussailluses ou binettes. Ce sont de nombreux litres de produits chimiques qui ne sont plus déversés chaque année dans l'air, le sol et la nappe phréatique. Enfin cela préservera aussi les abeilles que nous allons héberger bientôt dans nos nouveaux ruchers communaux. En effet avec l'aide de la Région, la commune a acquis 5 ruches qui seront placées dans les bois de la Jarne (nous remercions ici les propriétaires) et qui permettront d'héberger autant d'essaims. L'une d'elles sera à parois transparentes permettant une observation pédagogique de l'activité des abeilles.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Jean-Louis TERRADE
Éric VILLETTE



L'Assemblée nationale a voté un texte interdisant aux personnes privées ou publiques d'utiliser, à partir du 1^{er} janvier 2020, les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades «accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé».

TOITURE, la Mairie est à l'abri...

ACTUALITÉS MUNICIPALES

La restructuration des services administratifs est désormais totalement achevée avec la réfection de la couverture de la nouvelle mairie. Des fuites récurrentes en de multiples endroits nous obligeaient à intervenir régulièrement sur le toit sans jamais régler totalement le problème et la rénovation de l'intérieur ne pouvait tolérer ce genre de désordres sans dommages. Il fallait donc réhabiliter la toiture.

C'est chose faite grâce à la participation financière de nos partenaires, le conseil Régional, le Conseil Départemental et l'État par l'intermédiaire de la réserve parlementaire de notre sénateur Bernard Lalande.

La nature de la couverture a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France en accord avec le Conseil Municipal. Il s'agit de tuiles mécaniques imitant parfaitement l'effet canal des tiges de botte : courants creux, couvrants tronconiques plus étroits sur le haut et



plus larges sur le bas avec un marquage net du chevauchement des courants. S'accrochant entre elles, ne glissant pas, elles assureront une étanchéité parfaite du bâtiment.

Petite anecdote, lors des travaux nous nous sommes aperçus qu'il manquait une panne (une poutre) dans la charpente, la volige fléchissant bizarrement sous les pas des ouvriers couvreurs. Depuis quand... ? Mystère. Cette anomalie a bien entendu été corrigée et nos employés administratifs, et nous mêmes, avons désormais une structure solide au dessus de notre tête...

Vincent COPPOLANI

VOYAGE DU CCAS, à Noirmoutier le 10 septembre 2015



Après une dégustation appréciée...

Vers les 7 heures, nous partîmes 78, encore un peu embrumés de sommeil, mais prêts pour s'émerveiller. Plus la matinée avançait et plus ce temps de bel été indien nous annonçait une de ces belles journées de fin de saison, chacun avait choisi son car et ses amis pour le trajet.

Puis, un passage devant le château, les moulins, avec ou sans aile, selon l'histoire, les marais salants à perte de vue, pour finalement arriver au restaurant « les quatre vents », repas savoureux, accueil chaleureux et service de qualité effectués par des handicapés toujours souriants et attentifs.

Afin de digérer, nous avons pris le chemin de la plage des Dames où nous avons tous effectué une grande promenade le long de l'océan, puis départ vers le port de l'Herbaudière pour une dernière prise d'iode et quelques achats en souvenir.

Retour à La Jarne tardif vers 21h, les organismes commençaient à réclamer un bon lit. Merci à tous pour cette convivialité qui a régné tout au long de cette journée, et rendez-vous le 30 janvier pour la galette des rois, avec des surprises.

Pour le CCAS, la Vice-Présidente
Geneviève SAVIN MOLLARD



... des explications sur l'histoire de l'huître.

C'est une île pleine de soleil que nous avons eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir ensemble, première étape pour une dégustation d'huîtres, accompagnée par un petit vin blanc en toute modération et des explications fort intéressantes sur l'ostréiculture.

LA POSTE, le devenir et les services proposés



Une des problématiques évoquées cette année lors des réunions publiques était le devenir de la Poste pour notre village mais surtout des services proposés.

Rappelons la situation.

D'abord les faits. La Poste occupe un local qui est désormais inclus dans l'actuelle mairie. La Salle du conseil et des mariages se trouve dans un autre bâtiment (l'ancienne mairie). La règle veut que la salle des mariages soit incluse dans la mairie car les registres d'état civil ne sont pas censés en sortir.

La poste ouvre actuellement 15 heures par semaine une quarantaine de semaines par an soit environ 600 heures par an.

Le projet de restructuration de la mairie prévoyait une première tranche avec les services administratifs. Elle a été totalement achevée et nous l'avons complétée avec la mise en place de la chaudière bois et la réfection de la couverture. Cette partie du projet était suivie d'une deuxième tranche avec le transfert de la salle du conseil et des mariages à la place de l'actuelle poste.

Nous nous trouvons dans une double problématique, récupérer le local dont nous avons besoin pour y implanter comme prévu la salle des mariages et garder tous les services de la poste actuellement présents sur la commune tout en accroissant la plage horaire d'ouverture qui est un sujet de récrimination récurrent.

Nous avons posé la question lors des réunions publiques, nous nous attendions à un débat difficile, parfois polémique, mais la situation a été très bien perçue et le pragmatisme majoritairement affiché a donné une orientation globalement très consensuelle dans la grande majorité des réunions.

L'important est de garder les services.

Après réflexion et après vous avoir écoutés sur les diverses possibilités offertes, nous avons décidé de nous orienter sur l'ouverture d'un Relais Poste chez un commerçant de la commune à savoir la supérette.

Au delà des positions de principe sur les services publics sur lesquelles je l'avoue, j'étais moi-même assez ancré, le pragmatisme force à voir que dans la balance, les aspects positifs l'emportent très largement.

Tout d'abord tous les services proposés actuellement sont maintenus : vente et dépôt de tous les produits courriers et colis, retrait de toutes les instances colis et courriers y compris les recommandés, retraits d'espèces sur CCP ou livret d'épargne de la Poste ; les horaires d'ouvertures et de mise à disposition des services précités pour les usagers passent de 15 à 55 h par semaine (90 en juillet août) pour un total annuel avoisinant les 3000 heures d'ouverture, ce qui correspond à la résolution du principal problème pour les habitants, surtout pour ceux qui sont en activité. Enfin, ce transfert permettra, et ce n'est pas le moindre des avantages, de pérenniser ce commerce de proximité que constitue la supérette en renforçant son équilibre financier et conforter ainsi le service qu'il assure à tous les Jarnais (et les gens de passage sur la D939). Ce commerçant était d'ailleurs très demandeur.

C'est pour toutes ces raisons que le conseil municipal a voté le 14 décembre dernier l'accord pour que le bureau de poste soit transformé en Relais Postal hébergé par la supérette COOP rue nationale, le transfert sera effectif au 1^{er} avril. Je suis convaincu que tout le monde y trouvera son avantage.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Vincent COPPOLANI

PUBLIREPORTAGE

Superette LA JARNE



C'est avec un grand sourire que **Laurence BRISSONNET** vous accueille dans son magasin avec un seul objectif : Le service avant tout ! Laurent, son mari, lui apporte sa disponibilité et son soutien.

Un large choix de produits locaux : viande bovine et de porc bio de producteurs locaux, des œufs frais, des volailles, des légumes, des huîtres et des moules selon la saison...

Le service avant tout !

Ce magasin propose également plusieurs autres services : dépôt de pain, relais colis, dépôt pressing et livraison à domicile gratuite sur La Jarne.

Dans cette Superette un accueil chaleureux et convivial vous sera réservé. Commerce local à encourager parce que beaucoup plus humain que les grandes surfaces. ■

Ouvert du mardi au samedi
de 8h à 13h et 15h30 à 20h
et même le dimanche de 9h à 13h et 17h à 20h.



2A rue Fief de Chuze
RD 939 - La Jarne
05 46 34 83 77

TAFTA



Samedi 10 octobre nous accueillions une conférence-débat sur le TAFTA, 200 personnes étaient là en présence de Suzanne Tallard notre députée, d'Olivier Falorni, député de la Rochelle et d'Emmanuel Maurel, député Européen de la circonscription grand ouest (la nôtre).

De quoi s'agit-il ? Le TAFTA - Trans Atlantic Free Trade Agreement ou TTIP - Transatlantic Trade and Investment Partnership est un traité commercial bilatéral visant à libéraliser davantage les échanges entre l'Europe et les États Unis, actuellement en cours de négociation. Celui-ci pose des problèmes tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond d'abord.

M. Frédéric VIALE, docteur en économie et venu de Paris pour cette réunion nous a expliqué les conséquences désastreuses d'un tel accord si ce dernier était appliqué. L'objectif premier, faire tomber les barrières, toutes les barrières. Barrières tarifaires bien sûr, les droits de douane qui n'existent d'ailleurs déjà plus dans de nombreux domaines, mais aussi barrières non tarifaires, c'est à dire les différences de normes entre l'UE et les USA. Or ces normes, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire sont très différentes. Les normes européennes protègent les consommateurs européens bien plus que les consommateurs outre atlantique (Hormones, OGM, utilisation de certaines substances chimiques dans le traitement des viandes...) elles limitent de fait certains échanges, ce qui est jugé intolérable par les tenants d'une économie totalement libéralisée.

Avec l'attaque de ces barrières c'est la libéralisation totale des échanges qui est

visée et tant pis si elle n'est pas compatible avec les choix de société démocratiquement décidés : réglementations sanitaires, restrictions des investissements liées au droit du travail ou à la protection de l'environnement, à la limitation d'exploitation de certaines ressources naturelles telles les gaz de schiste, aux appellations géographiques protégées, à la protection de la vie privée et des données personnelles en ligne, etc.

Ce projet de traité c'est aussi donner le pouvoir quasi total aux entreprises multinationales grâce à des tribunaux arbitraux (une justice privée) permettant d'attaquer les états (ou les collectivités territoriales) qui par une nouvelle décision (loi, arrêt...) seraient **de nature à porter atteinte aux profits** actuels ou **envisagés** de l'entreprise et de demander des dédommagements financiers.

Cette instance arbitrale disposerait donc du pouvoir d'invalidier des réglementations sur le seul motif qu'elles constituent des atteintes au libre commerce, mais aussi de faire payer des amendes directement prélevées sur le trésor public des États.

Et ce n'est pas hélas une vue de l'esprit ou une vision exacerbée ou alarmiste du problème, un tel mécanisme existe dans des traités bilatéraux et c'est ainsi que des entreprises européennes ont déjà engagé des poursuites contre l'augmentation du



PUBLIREPORTAGE

PictoGRAM



Isabelle et Patrick Thiebot ont créé PICTOGRAM en 1995 à Perpignan. Le siège est transféré à La Jarne en 1996, pour cause de rapprochement familial, puis à Aigrefeuille d'Aunis en 2001 pour répondre à l'accroissement de l'activité.

L'activité de PICTOGRAM est essentiellement axée sur le tourisme. On retrouve ses créations dans de nombreuses boutiques de la côte Atlantique, deux VRP

nous aidant à développer la commercialisation.

Personnalisez vos événements

associations, artisans, et particuliers, proposant un très large choix de modèles.

Nous répondons à toutes les demandes unitaires ou par quantité à partir de tout document fourni. ■



Idées cadeaux !
Personnalisez
un tee-shirt,
un sweat, ...

rue des Franches
Aigrefeuille d'Aunis
05 46 55 07 25

salairé minimum en Égypte, ou contre la limitation des émissions toxiques au Pérou. Le géant de la cigarette Philip Morris a assigné l'Australie et l'Uruguay devant un tribunal spécial suite à des législations anti-tabac jugées trop contraignantes.

Et tout ça pour quoi ? Le gain attendu et affiché (la version optimiste) est un accroissement de 0,05 point de PIB par an et la création de 400.000 emplois (pour l'ensemble de l'UE) sur 10 ans ! Des objectifs tout à fait dérisoires au vu des enjeux en terme de perte de démocratie, de qualité de vie et des risques d'incompatibilité avec les objectifs de préservation de la planète et de développement durable et soutenable.

Sur la forme, le problème n'est pas moins grave. Emmanuel Maurel nous a décrit comment, alors qu'il est député européen membre de la commission du commerce, il avait toutes les peines du monde à accéder aux documents relatant l'avancée des échanges. Nombreuses difficultés administratives, accès limité à deux heures pour l'ensemble des documents, pas le droit de reprographier, de prendre de photos ni même de notes. Ceux ci sont confidentiels et doivent le rester pour l'en-

semble de la population, les citoyens sont tenus à l'écart des discussions se déroulant dans la plus stricte confidentialité entre une poignée de négociateurs, experts non-élus et lobbyistes invités.

C'est aussi pour toutes ces raisons que la commune de la Jarne a voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 6 novembre 2014 une motion pour déclarer **la Jarne commune Hors TAFTA**. Bien entendu, une commune ne peut se soustraire au territoire de la République mais c'est une décision symbolique forte pour montrer notre opposition collective à cette manière d'agir et ces objectifs (les votes sont tous transmis à la préfecture qui, n'en doutons pas, fait remonter ce genre de décision).

Nous étions la troisième commune de la CdA après Aytré et Montroy. Depuis d'autres nous ont rejoint (Saint-Rogatien, Périgny, Dompierre, entre autres...) au sein de la CdA comme plusieurs centaines dans toute la France.

INFOS

Vincent COPPOLANI

“ AU FIL DE LA VIE

NAISSANCES

Amy Myriam Lise POUPET	née le 24/08/2015
Lizzy Martine Jeanne POUPET	née le 24/08/2015
Lucie Michèle Sylvie BRULAUD	née le 25/08/2015
Tymaï Willy Anthony DURIVEAU	né le 01/09/2015
Timéo Jul Miguel TARDY	né le 12/09/2015
Lou Clémentine Danielle ALASLUQUETAS	née le 12/11/2015

MARIAGE

Jean-Pierre PAREDERO et Hildama VALDÈS DEL CAMPO	le 03/10/2015
---	---------------

DÉCÈS

David Laurent Jean-Michel AUDOIN	le 31/10/2015
----------------------------------	---------------



PUBLIREPORTAGE

ID Menuiseries

Depuis 2008, **IDMenuiseries** met en œuvre son savoir-faire pour répondre à vos projets en matière de menuiserie.

Choisir les fenêtres, volets et portes de son habitat est une démarche à la fois technique et esthétique qui nécessite de travailler en confiance avec des professionnels sérieux. ID Menuiseries, entreprise familiale créée il y a 7 ans rassemble autour de **Jean-François André** une équipe de 7 personnes compétentes qui se chargent de toutes les ouvertures de vos résidences. L'entreprise vous propose des produits de qualité dans le domaine de la menuiserie alu, PVC et bois : portails, portes d'entrée et portes de garage, fenêtres, baies coulissantes, volets roulants.

points forts : réactivité

Référencée par Hörmann, l'entreprise se fournit également chez Bouvet, FPEE, CAIB, Corrèze Fermetures, etc, c'est-à-dire essentiellement des fabricants français.

Ils ont l'habitude de travailler en partenariat avec des artisans et peuvent vous en recommander si nécessaire.

Leurs points forts : la réactivité qu'il s'agisse d'un devis ou d'un conseil, un seul interlocuteur qui vous suit depuis le début du projet jusqu'à sa réalisation finale.

Un accueil souriant, plein de bonne humeur. ■



**30% crédit d'impôt
maintenu en 2016**



**110 route
Nationale
La Jarne**



05 46 41 74 85

LA NOUVELLE MAIRIE, inauguration

Le 4 septembre dernier nous avons inauguré la nouvelle mairie en présence de tous les représentants des organismes ayant aidé au financement de l'opération : M. Michel Tournaire, secrétaire général de la Préfecture représentant de l'État, Mme Maryline Simonnet, Vice-Présidente du Conseil Régional, Mme Sylvie Guerry Gazeau représentait M. le Président de la CdA et David Baudon et Line Lafougère, nos conseillers du canton représentaient le Conseil Départemental. Cette inauguration a été l'occasion de rappeler l'importance de toutes ces aides attendues par les communes dans un contexte de réduction de la dotation globale de fonctionnement (la DGF) pour assurer nos investissements dans l'intérêt de tous. A l'issue des discours et des remerciements, nous avons pu apprécier le mini concert assuré par LAZZY JAZZ. Le lendemain vous avez été nombreux à visiter les nouveaux locaux accompagnés des élus pour la matinée portes ouvertes. Mais comme vous n'avez pas pu tous venir, nous renouvellerons cette journée à l'occasion de l'accueil des nouveaux Jarnais en septembre prochain.

Vincent COPPOLANI



GILBERT VERDEAU

Gilbert Verdeau a quitté ses fonctions début septembre pour une retraite bien méritée.

Après avoir été employé chez Alstom à Aytré de 1975 à 1995, il a dirigé une exploitation agricole de 1966 à 2005, puis a été employé au sein de la commune de La Jarne de 2006 jusqu'en septembre 2015.

C'est à lui que l'on doit l'embellissement de la commune. En effet, il était tout particulièrement chargé de l'entretien et des créations florales, ainsi que des espaces verts de La Jarne. Il a toujours accompli son travail avec dévouement.

C'est maintenant vers d'autres activités qu'il s'est tourné au gré des saisons et également des marées, ses principales passions.

Nous lui souhaitons une belle retraite !

LES QUATRE SAISONS

Dans le cadre du **Festival d'Automne**, le 19 novembre, la commune de La Jarne a eu le l'honneur et le grand plaisir d'accueillir un orchestre de musiciens baroques, sous la houlette du remarquable soliste ... Pierre Bous-sier. Ils nous ont interprété de façon magistrale « Les quatre saisons » de Vivaldi, la salle était comble, le public enchanté et debout pour réclamer une reprise.

Nous remercions vivement la CdA et le conservatoire de La Rochelle de nous avoir gratifiés de cette soirée musicale de haut niveau.

Nous avons également accueilli, le 10 décembre les orchestres d'harmonie des écoles de musiques de Puilboreau, Chatellaillon et Perigny, une soirée sous le signe d'une jeunesse talentueuse et pleine de promesses, un grand merci à tous.

Geneviève SAVIN MOLLARD



PUBLIREPORTAGE

Boulangier Pâtissier M & L AUBINEAU



10 ans...
... déjà 10 ans
que **Laurence et Marc Aubineau** vous accueillent dans leur Boulangerie à La Jarne.

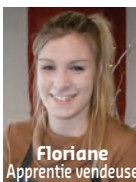
Avec une production de A à Z dans leurs locaux, un savoir-faire Artisanal, respectueux des produits et du métier de boulanger, du pétrissage de la pâte jusqu'à la cuisson. Une créativité jamais en panne d'idée pour concevoir les petits fours salés, mignar-

Créativité et savoir-faire

disés et autres bûches pour les fêtes de fin d'année.

Vous reprendrez bien un chocolat ? Et oui, Noël est avec Pâques la période faste pour les chocolats' addicts que nous sommes. Marc et son équipe sauront vous surprendre avec leurs créations maisons originales.

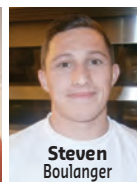
"Cerise sur le Gâteau", pour une galette ou couronne des Rois achetée de 6 à 8 pers, 1 bouteille de cidre offerte. ■



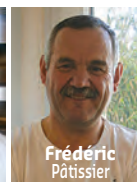
Floriane
Apprentie vendeuse



Christine
Vendeuse



Steven
Boulangier



Frédéric
Pâtissier



Kimberly
Apprentie boulang



10 Route
Nationale
La Jarne
05 46 56 43 24

L'Association Jarnaise des Parents d'Élèves, est une association de parents motivés à rendre la scolarité de nos enfants plus festive en leur proposant des manifestations dans le but de soutenir les projets des écoles de La Jarne en aidant au financement des sorties et séjours ainsi qu'à l'achat de matériel.

Tout cela par le biais d'animations comme :

- le cinéma le 7 novembre dernier qui a réuni près de 80 personnes,
- la bourse aux jouets le 22 novembre qui a collecté de nombreuses demandes de réservation et qui s'est clôturé par des dons importants de jouets en bon état au Secours Populaire,

L'AJPE est heureuse d'avoir offert le 15 décembre un spectacle de Noël à l'ensemble des élèves des écoles de La Jarne.

Notre prochaine manifestation ?

Un ludoland GRATUIT (avec structures gonflables, courses de bolides, jeux surdimensionnés, espace pour les tous petits...). Le 6 février 2016 à la salle Mélusine, avec la possibilité de faire photographier vos enfants. Il y aura une buvette, collations et gaufres maison. Réservez vite cette date !!

Nous organisons une réunion le mardi 12 janvier 2016 à 20H30, à la salle du conseil municipal. Son but est de mettre en place diverses activités pour l'année à venir 2016/ 2017. Mais la kermesse reste notre gros projet de fin d'année.

Elle aura lieu

le vendredi 24 Juin 2016.

Merci encore à tous les bénévoles et parents motivés.

A bientôt

N'hésitez pas à nous rejoindre et vous faire connaître par mail : ajpe.lajarne@free.fr ou par la boîte aux lettres de l'AJPE située à l'entrée de l'école élémentaire.

**VIE
ASSOCIATIVE**



TRAC EN SCÈNE, en grande activité

Pour sa huitième année d'existence, l'association théâtrale TRAC en SCÈNE poursuit ses activités à un bon rythme.

Les adultes

Depuis fin août, la troupe adultes a entamé ses répétitions hebdomadaires pour préparer son prochain spectacle qui sera donné sur trois représentations les 29 ; 30 avril et 1^{er} mai 2016.

Une nouvelle comédie a été choisie en juin dernier : « Vivement lundi ! » de Marc Gaudichau. Cette année, la mise en scène de la pièce sera assurée par Pascale Fréon, actrice depuis de nombreuses années au sein de la troupe et qui a décidé de s'investir avec motivation dans une fonction ô combien indispensable.

Les juniors

Tous les mercredis en période scolaire, Lily Gillier accueille toujours les juniors de Trac en Scène pour des exercices théâtraux, des jeux d'improvisation, des séances d'initiation à l'art théâtral.

Le succès de ces cours entraîne cette année une hausse significative de l'effectif des juniors (23 enfants et adolescents). Une liste d'attente a même été constituée tant la demande était forte.

De nombreux projets sont en préparation pour cette joyeuse troupe. Nous y reviendrons dans les prochains mois.

Les animations historiques à Buzay

Après le franc succès de cette manifestation en juin dernier, la quatrième édition de ces Animations historiques dans le parc du château de Buzay est déjà en préparation depuis plusieurs semaines sous la direction artistique de Bruno Guinet. Les 4 et 5 juin 2016, ce cadre champêtre qui entoure le château accueillera comme les années passées nombre d'associations, d'artistes, d'artisans, de commerçants et de bénévoles qui feront renaître le temps d'un week-end les Lumières du XVIII^e siècle.

Pour toute personne désirant des renseignements sur nos activités ou souhaitant s'investir dans le déroulement de nos manifestations,

contacter

Jean-Christophe Méreau :
06 82 66 50 85
trac-en-scene@orange.fr
www.trac-en-scene.org



72 LICENCIÉS, football club de la Jarne

Le Football Club de La Jarne compte à ce jour 72 licenciés. La chaudière des locaux a été remplacée pour un meilleur accueil. Merci à l'équipe municipale, nous l'attendions depuis longtemps. Les deux équipes Seniors ont fait un très bon début de championnat ! Le club est donc très satisfait et continue de recruter de nouveaux joueurs ! Venez nombreux encourager nos footballeurs tous les dimanches à 15h00 au stade ! Une nouveauté pour cette saison : La mise en place des entraînements en salle pour les plus jeunes !

N'hésitez pas à contacter Yvon au 06 21 67 55 98 pour plus de renseignements !

Footballistiquement
Gaël GIBEY



VIE ASSOCIATIVE

“ C'EST L'AUTOMNE AU TENNIS JARNAIS ”



Le partenariat initié avec le club de l'ASPF se déroule dans une grande convivialité, et nous pouvons désormais profiter pleinement des magnifiques structures disponibles sur le site de Pique-fesse.

Les cours de l'école de tennis, assurés par Adrien Millet, sont appréciés par l'ensemble des enfants qui découvrent pour certains le plaisir de jouer sur terre battue. Ils ne regarderont plus Roland Garros et ses terrains aux couleurs ocre de la même façon.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants volontaires ont eu la chance de participer à un stage gratuit, profitant de l'accueil par le club des stages de recyclage des assistants moniteurs de tennis du département. Voici encore un avantage du rapprochement de nos 2 clubs.

Nous vous donnons rendez-vous pour les vacances de Noël, lors de l'animation qui rassemblera tous les enfants autour de la balle jaune.

Sportivement

Le bureau du Tennis Jarnais



RDV incontournable !

Que célébrons-nous, chaque année, le troisième jeudi de novembre ?

Rouge rubis, teinte chaleureuse, le Beaujolais nouveau arrive ! A la Jarne, non pas le jeudi 19 mais le vendredi 20 ! Rendez-vous incontournable pour transformer les premiers froids de novembre en gourmandise partagée, véritables symboles d'un esprit bien français à perpétuer, nous avons goûté nos petits ballons de rouge sur des boudins, saucissons, andouilles, en bref, de la cochonnaille étalée sur les tables aux couleurs automnales.

Forts de ce symbole de convivialité, nous avons récidivé le samedi 5 décembre, rassemblés autour d'un verre offert par la municipalité qui achevait une marche réunissant 75 Jarnais dont le fruit des inscriptions a été reversé au Téléthon.



ATELIERS MUSICAUX

La rentrée des Ateliers Musicaux s'est très bien déroulée, des projets plein la tête....

Les Ateliers Musicaux sont heureux d'accueillir un second professeur de Batterie, Axel.

Depuis la rentrée Hervé anime le jeudi soir des ateliers Jazz et improvisation réservés aux élèves un peu confirmés.

Pour tout renseignement pour les cours de batterie, piano synthé, guitare et initiation n'hésitez pas à laisser un message au 05 46 01 54 49



BAD À BOUM ! nouvelle saison

Une saison de plus pour le Badminton Club Jarnais

C'est reparti pour une nouvelle année sportive au BCJ après la traditionnelle assemblée générale du 10 septembre 2015. La présidence est toujours assurée par Christophe Beau, les finances sont gérées de main de maître par Philippe André et le secrétariat est assuré par Philippe Berger. Le bureau est constitué d'une douzaine de bénévoles et à ce jour, le BCJ compte 75 adhérents à son actif avec des joueurs de tous niveaux et de tous âges.

L'esprit du club reste toujours autour de la bonne humeur et la convivialité.



Cette année, le BCJ engage pour la première fois 2 équipes (D2 et D3) pour le championnat inter-club départemental.

Le premier tournoi interne du club s'est déroulé dans l'après-midi du samedi 14 novembre et un repas bien mérité a clôturé cet événement.

Des rencontres amicales sont prévues avec des clubs voisins comme Châtelailon, Marans ou Surgères par exemple.

Parmi les manifestations organisées par le BCJ, vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda que la randonnée annuelle se déroulera le dimanche 12 juin 2016.

Nous tenons à remercier la mairie pour la réfection complète du parking et des abords afin de ne pas prendre de bottes pour accéder au gymnase.

Sportivement
Badminton Club Jarnais

VIE ASSOCIATIVE

Toutes les informations pratiques ainsi que les événements liés à notre association sont accessibles sur le site du club : bcj17-lajarne.clubeo.com

Comité des FÊTES

La soirée « Bavaroise » du 17 octobre a connu un vif succès avec une forte participation des Jarnais. Nous voici déjà en décembre mois au cours duquel nous organisons notre traditionnel Réveillon de la Saint-Sylvestre, salle Mélusine, avec l'animation toujours attendue de Cathy Joubert et un repas concocté par Aunis Réception. (complet)

- Les **23 et 24 janvier** aura lieu l'**exposition-vente des Orchidées**, très agréable moment autant pour les yeux que pour les odeurs subtiles qui s'y dégagent.
- Les **Mercredis Éclectiques**, festival toujours très attendu, **débuteront le 4 mai** pour une série de 10 concerts toujours gratuits, en intérieur ou extérieur suivant la météo.

Nous vous attendons toujours plus nombreux à ces animations jarnaises.

Assemblée générale
Comité des Fêtes
Vendredi 5 février
à 20h15
Salle Mélusine

Et pour ceux qui veulent en savoir plus ou nous rejoindre, rendez-vous à l'assemblée générale.

André LEMAIRE



SHA

La **Société Hippique Aunis La Rochelle** est coutumière de l'organisation de nombreuses compétitions équestres remarquables comme le championnat de France de Hunter en juillet ou encore le championnat régional de dressage ce dimanche 11 octobre. Mais la SHA est aussi et surtout un centre équestre avec une solide équipe pédagogique, drainant un public considérable qui vient apprendre les rudiments ou se perfectionner dans l'art équestre tout au long de l'année. Non contents d'organiser des concours et de professer l'équitation, les enseignants de la SHA montent aussi en compétition.

Avec 10 participants arborant les couleurs du club au National des Enseignants qui a eu lieu au prestigieux Cadre Noir de Saumur, la SHA était le centre équestre français le plus représenté ! De brillantes prestations ponctuées de podiums et classements ont montré la qualité du savoir faire de l'ensemble de l'équipe.



RAPPORT SUR LA JARNE en 1839

Louis-Philippe étant Roi des Français depuis neuf années, quatre ans après l'arrivée à La Rochelle du Préfet Ernest de Pelet, le Chef de division à la Préfecture Améric-Jean-Marie Gautier (1794-1874), rédige en 1839 : « Statistique du département de la Charente-Inférieure », dont l'article suivant sur notre commune :

HISTOIRE

Commune de La Jarne, population 652 habitants

La commune de La Jarne, en latin agerna, comme on lit dans un pouillé de 1308, et Agerin dans une charte du 10^e siècle, est une des plus jolies de l'arrondissement. Traversée par la route royale de Périgueux à La Rochelle, elle est distante de cette dernière ville de 7 kilomètres.

Son étendue territoriale est de 827 hectares dont 19 sont plantés en bois d'agrément. Un petit ruisseau qui serpente sous ses voutes de verdure, ajoute encore à la fraîcheur qu'on y respire.

La commune est en outre arrosée par un autre cours d'eau sans nom, qui assèche seulement pendant trois mois de l'année.

La nature du sol est une terre groie pierrailleuse assise sur un fond calcaire glaiseux, propre à la culture de la vigne ; aussi y récolte-t-on beaucoup de vin d'une assez bonne qualité. On n'élève point de bestiaux dans cette commune ; mais les vaches de La Jarne, citées par Buffon, donnent un lait parfait dont on extrait un beurre très-estimé.

La commune de La Jarne, se compose de son chef-lieu, du village de Chassagné, et de quelques métairies éparses. Il s'y tient annuellement une foire qui a lieu le 8^e jour du mois de Septembre, et où il se vend une grande quantité de bêtes à laines et de porcs, ainsi que beaucoup de bois merrains ; c'est aussi un but de promenade pour les habitants de la Rochelle qui s'y rendent par partie de plaisir.

La Jarne renferme bon nombre de jolies maisons bourgeoises ; on y remarque particulièrement le château de Buzay, bâti en 1775 par le sieur Harouard, receveur du bureau de la Rochelle, qui y dépensa beaucoup d'argent et s'y ruina. C'est l'une des plus belles habitations de l'arrondissement ; elle est aujourd'hui la propriété de M. le marquis de Montbron.

L'église est fort ancienne, et la gothicité de son architecture permet d'en faire remonter la construction au 9^e 10^e siècle. »

Gautier, Améric-Jean-Marie (1794-1874)

Chef de division à la Préfecture de La Rochelle (en 1839)

Statistique du département de la Charente-Inférieure, révisée par une commission composée de Messieurs Fleuriau de Bellevue et publiée sous les auspices de M.E. de Pelet, Préfet à La Rochelle

Quelques explications et rectifications s'imposent. Au sujet de l'église d'abord, qui loin d'être gothique fut construite au 11^e ou 12^e siècle en style roman. Précision sur la date de la foire du 8 septembre, fête de la Nativité de Marie, titulaire de l'église. Contradiction également entre les bons lait et beurre de nos vaches alors qu'il n'y a pas d'élevage. Quant au « sieur Harouard », loin d'être ruiné par la construction du château de Buzay il transmet la propriété à ses descendants dont le comte, et non le marquis, de Montbron. Pour terminer, l'auteur a dû couper l'Otus en deux pour dénombrer deux cours d'eau, à moins qu'il n'ait tenu compte du canal de Vuhé qui cependant « n'assèche ni ne serpente sous les voutes de verdure. »

Tout ceci mérite que nous nous retrouvions dans les mois à venir pour plus de précisions.

Jean VAILLANT

AGENDA

- Mercredi 13 janvier à 19h, salle Mélusine, **Vœux du Maire**.
- Samedi 23 et dimanche 24 janvier, **Salon des orchidées**, salle Mélusine.
- Mercredi 27 janvier à 20h30, salle Mélusine **conseil municipal exceptionnel** avec présentation du PCS à la population.
- Samedi 30 janvier à 14h, **galette des Rois du CCAS**, salle Mélusine.
- Vendredi 5 février, à 20h15, salle Mélusine **Assemblée Générale Comité des Fêtes**.